

La transition écologique, une érablière à la fois

François L'Italien

Number 813, Summer 2021

Aux champs, citoyens ! Agroécologie et transition juste au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/96107ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

L'Italien, F. (2021). La transition écologique, une érablière à la fois. *Relations*, (813), 25–26.

donner préséance sur le droit au commerce. Cette importante convention devrait être rendue publique dans les prochains mois et pourrait poser un nouveau jalon dans la transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus résilients.

Protéger les terres

En attendant, des mesures doivent immédiatement être prises à l'échelle locale pour entamer ce virage. Au Québec par exemple, il faut rappeler que seulement 2% du territoire est cultivable. Les terres arables sont une ressource rare et non renouvelable. Or, malgré la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* mise en place en 1978, le Québec perd bon an, mal an, entre 1500 et 2000 hectares de terres agricoles par année, principalement en raison de la spéculation foncière et des projets industriels. Il va donc de soi que la souveraineté alimentaire du Québec passe en partie par les initiatives visant la protection de ces terres. Les fiducies foncières agricoles sont un moyen précieux pour y arriver, car elles permettent de soustraire des terres à la spéculation foncière en les classant légalement en fonction de leur usage plutôt que de leur propriétaire².

L'agriculture biologique intensive sur petite surface figure aussi sans aucun doute en tête de liste des initiatives

à développer. Popularisée au Québec par Jean-Martin Fortier et son livre à succès *Le jardinier-maraîcher* (Écosociété, 2019), cette technique permet d'obtenir des rendements jusqu'à cinq fois plus importants que ceux de l'agriculture conventionnelle tout en offrant une meilleure qualité de vie et un meilleur salaire aux producteurs et productrices, le tout en améliorant les qualités écologiques des terres. Elle peut se pratiquer avec un minimum d'investissements puisque la mécanisation est réduite et l'espace requis, minimal. C'est donc une solution facilement accessible à la relève agricole. L'accès aux petites surfaces agricoles demeure cependant un enjeu, puisque la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) permet rarement le fractionnement des terres, mais de plus en plus de paysans créatifs trouvent des façons innovantes de contourner ce problème, comme la location de parcelles enclavées difficiles à exploiter de manière conventionnelle, alors que d'autres militent pour un assouplissement des règles de la CPTAQ. Il en découle que le Québec a pu compter sur une augmentation nette de 87 fermes en 2020, en particulier hors des grands centres, une première depuis des décennies.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE ÉRABLIÈRE À LA FOIS

François L'Italien

L'auteur est chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)

S'il occupe une place à part dans l'imaginaire québécois, le sirop d'érable joue un rôle méconnu dans la vie économique du Québec. Longtemps associée à l'agriculture de subsistance, l'acériculture a connu un essor impressionnant au cours des trois dernières décennies. À la faveur d'une augmentation de la demande pour les produits de l'érable, des entreprises de tailles diverses ont essaimé partout sur le territoire québécois. On en comptait plus de 6500 en production en 2019, situées pour la majorité dans des localités éloignées des grands centres, parfois dans des milieux en proie à la dévitalisation. Dans certains cas, ces fermes acéricoles ont même permis de contrecarrer cette dernière et de diversifier l'économie locale. Il y a là un succès qui ne doit rien à la «main invisible» du marché: les acériculteurs québécois ont fait le choix de se doter d'institutions collectives à la fin du siècle dernier, donnant aux fermes de petite et moyenne taille la possibilité d'être viables à long terme. Ce modèle, qui a permis aux producteurs indépendants de s'organiser sur leurs propres bases sans dépendre de la grande industrie, fait face aujourd'hui aux enjeux de taille propres à la transition écologique juste. Soulignons-en deux¹.

Le premier est lié aux pressions extractivistes qui s'exercent sur l'économie de l'érable. En dépit de l'existence des institu-

tions communes favorisant la petite et moyenne production indépendante, comme la mise en marché collective et la création d'une réserve stratégique, les fermes acéricoles restent exposées aux forces du marché. L'une d'entre elles est la tendance à la concentration et à la consolidation des entreprises. Nous voyons en effet apparaître de plus en plus de «complexes acéricoles» qui comprennent des dizaines de milliers d'entailles et qui font un usage plus intensif des technologies. Une dynamique industrielle s'impose ainsi et pourrait rapidement déstructurer le modèle actuel en menant à une diminution importante du nombre d'entreprises sur le territoire. Cela jouerait contre les communautés locales puisque, à l'image des villes minières, elles ne serviraient alors que de «supports» à ces complexes, les érablières et les localités avoisinantes se voyant transformées en zones d'extraction de matière sucrée. Cela est déjà bien amorcé dans le nord-est américain, où des fonds d'investissement détiennent de gigantesques complexes acéricoles qui gonflent la production américaine de sirop d'érable.

Face à cela, il devient nécessaire de défendre la pérennité et le renouvellement d'un modèle basé sur l'ancrage de la production acéricole dans les milieux de vie et les caractéristiques qui leur sont propres. Sortir l'économie de l'érable des ornières de la demande en produits peu transformés est l'une des actions à privilégier. Développer davantage de produits distinctifs misant sur le savoir-faire et la production artisanale permettrait de faire valoir autre chose qu'une stricte logique de coûts-bénéfices. Ce développement de produits pourrait être réalisé à travers des entreprises coopératives, comme cela a été le cas dans le secteur laitier, par exemple. Ce type de modèle économique à contrôle collectif doit être au cœur de la transition écologique.

L'agriculture biologique intensive, par ailleurs, est de plus en plus souvent combinée à l'utilisation de serres froides (non chauffées), qui permettent d'allonger la saison de culture dans nos climats rigoureux de manière impressionnante.

Enfin, notons qu'il aura fallu l'arrivée d'une pandémie pour enfin inciter Hydro-Québec à offrir ses tarifs préférentiels aux petites productions en serre. Nous devrions donc assister dans les prochaines années à un boom de nouvelles productions défiant le climat nordique pour contribuer à la diversité de l'offre pour notre alimentation locale. On peut être porté à penser qu'il est préférable d'adopter une alimentation adaptée aux saisons de notre climat nordique et d'éviter autant que possible le recours aux serres chauffées, qui représente une solution plus énergivore. Cela est vrai dans l'absolu, mais pour améliorer rapidement la souveraineté alimentaire du Québec, et sachant qu'opérer un changement radical dans l'alimentation d'une population n'est pas une tâche facile, la production en serres chauffées à l'hydroélectricité peut sans aucun doute faire partie du panier de solutions à envisager.

Il ne s'agit là que d'une poignée d'exemples parmi plusieurs initiatives qui peuvent d'ores et déjà être mises en place pour initier la nécessaire transition vers une agriculture

plus résiliente, diversifiée et structurante pour les collectivités locales. Comme le dit Rob Hopkins, auteur du *Manuel de transition* (Écosociété, 2010) et initiateur de la mouvance des *Villes et villages en transition*, si l'alimentation était un gâteau, nous devrions produire la pâte sur place et n'importer que le glaçage. Dans un monde à l'aube de bouleversements climatiques majeurs, il est crucial de relocaliser l'agriculture et l'alimentation pour les mettre au service de la souveraineté alimentaire à l'échelle locale. L'agriculture – pour autant qu'elle soit à échelle humaine – peut et doit être une partie de la solution au problème climatique. ☺

1. Lire D. Bernier, «Pas de souveraineté alimentaire sans accès à la terre», *Relations*, n° 785, juillet-août 2016.

2. Lire Hubert Lavallée, «La fiducie foncière communautaire, une solution d'avenir», *Relations*, n° 785, juillet-août 2016.

Le second enjeu concerne la contribution de l'acériculture à l'effort de réduction draconienne des émissions de gaz à effet de serre. Alors que le Québec doit s'engager sur la voie d'une transition énergétique ambitieuse afin d'atteindre la carboneutralité dans les meilleurs délais, les entreprises acéricoles devront faire leur bout de chemin. Sans surprise, les avancées les plus importantes en cette matière pourront être faites en commençant par abandonner les systèmes d'évaporation au mazout qui sont encore largement utilisés. Au siècle dernier, une proportion importante d'acériculteurs ont opté pour des systèmes alimentés par un carburant fossile parce que leur situation géographique rendait souvent leur branchement au réseau électrique impossible. Ainsi, en 2016, le mazout était toujours la source d'énergie privilégiée pour plus de la moitié des entailles en exploitation au Québec. Alors que les petites installations utilisent le bois de chauffage, l'huile est surtout employée par les entreprises de taille moyenne, qui constituent encore l'épine dorsale de la production de sirop d'érable ici. Pour l'instant, ce sont les plus grandes installations qui recourent davantage aux sources d'énergie de faible intensité en carbone, soit l'électricité et la biomasse forestière.

Cette dernière ouvre des possibilités que n'offre pas l'électricité dans un domaine d'activité qui se déploie souvent dans des localités forestières. Il serait en effet possible de faire d'une pierre deux coups : structurer une conversion vers des systèmes alimentés à la biomasse forestière permettrait non seulement de diminuer l'empreinte carbone de la production de sirop d'érable, mais aussi de développer des circuits courts d'approvisionnement en granules de bois à fort potentiel énergétique, produites par des entreprises locales à partir de résidus forestiers.



Petite production de sirop d'érable familiale dans la région de Sutton.
Photo : © Caroline Hayeur

Au-delà des établissements acéricoles, ces circuits courts pourraient desservir d'autres entreprises et institutions susceptibles d'utiliser la biomasse forestière comme source d'énergie. Des systèmes économiques et énergétiques locaux pourraient donc voir le jour grâce au couplage d'une politique de conversion énergétique et de développement territorial. Le Québec devra cependant avoir de l'audace, car même dans sa version renouvelée en 2021, le programme Bioénergies administré par Transition énergétique Québec, la société d'État créée en 2017 pour coordonner les efforts de transition, reste peu structurant à cet égard.

1. Pour plus de détails, consulter F. L'Italien, *La transition de l'acériculture à la biomasse – Une occasion de développement pour les localités forestières*, Note d'intervention de l'IRÉC n° 57, juillet 2017.